

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



14109055

Hinterlegung des Aktes des Handelsgerichte EUPEN	
20-05-2014	
IA/ der Greffier	Grefte

Numéro de l'acte : 0451289530

Dénomination

(en entier) : **APOTHEKE HARDY PHARMACIE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : ENGELBRÜCKE 5 - 4770 AMBLEVE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : NOMINATIONS - DEMISSIONS D'ADMINISTRATEURS

L'Assemblée examine les différents points à l'ordre du jour et adopte à l'unanimité la résolution suivante :

Les démissions de Maria THEISSEN et de monsieur Francis HARDY au poste d'administrateur sont acceptées à partir du 31.03.2014

-L'Assemblée Générale décide de nommer comme nouvel administrateur:

Madame Vanessa Marie Paule Marcelle HARDY domiciliée à 4710 LONTZEN, Montzenerstrasse, 133. Son mandat prend effet à compter du 1er avril 2014 et est attribué pour une période maximale de 6 ans. Il prendra donc fin, sauf réélection, le 31 mars 2020. Le mandat de l'administrateur nommé ci-avant sera gratuit.

-La SPRL MFH, dont le siège social est sis 4770 AMBLEVE (Belgique), Engelbrücke, 5, inscrite sous le numéro d'entreprise 0508706996, RPM, Eupen. Son mandat prend effet à compter du 1er avril 2014 et est attribué pour une période maximale de 6 ans. Il prendra donc fin, sauf réélection, le 31 mars 2020. Le mandat de l'administrateur ci-avant sera gratuit.

L'Assemblée prend connaissance de la décision de l'organe de gestion de la SPRL MFH du 25 mars 2014 prise en application du de l'article 61§2 du Code des sociétés, par laquelle Madame Marie-France Hardy est désignée au titre de représentant permanent de la SPRL MFH, et qui exercera le mandat en son nom et pour son compte.

La SPRL MFH accepte sa désignation par l'intermédiaire de son représentant permanent, Madame Marie-France Hardy

Marie-France Hardy

Représentant permanent de la SPRL MFH Administrateur délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/05/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature